

SANTÉ**Une assurance pour
les risques aggravés**

RESEAU de courtiers, PresseTaux (www.presse-taux.fr) propose une assurance qui couvre aussi les risques aggravés de santé. Afin d'apporter une réponse à tous les dossiers de demande de crédit, même les plus complexes, cette société a mis en place un partenariat avec un cabinet d'assurance spécialisé.

Dorénavant, [PresseTaux] propose à ses clients, par exemple, de pouvoir bénéficier d'une couverture décès jusqu'à 85 ans, qui peut même être prolongée jusqu'à 90 ans. Il lui est aussi possible de proposer des crédits bancaires pour des personnes ayant subi des triples pontages coronaïens ou en phase de rémission du cancer.